**Participation du public – motifs de la décision**

**Projet d’arrêté modifiant l’arrêté du 29 avril 2015 règlementant la pêche de loisir de la raie brunette (Raja undulata)**

**Motifs de la décision**

Ce projet d’arrêté a été soumis à la consultation du public du 4 mai 2023 au 24 mai 2023 inclus sur le site du Ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Aucun participant n’a exprimé de suggestion, commentaire ou critique à l’égard du projet d’arrêté, l’ensemble des avis sont favorables au projet d’arrêté en sa globalité.

En conséquence, le projet d’arrêté sera adopté dans les termes de la consultation du public et publié au Journal officiel de la République Française.